



Assemblée Générale Ordinaire du 17 Juillet 2017 Relevé de décisions extraites du procès-verbal

13 personnes présentes - 2 personnes excusées - Invité : Représentant du Conseil municipal (non votant) - Aucune procuration n'est présentée.

André Bresson est désigné président de séance et Martine Simon secrétaire de séance.

Bilan moral et rapport d'activité : Il est présenté par Marcel Boyer, président en exercice de C&P. Il couvre la période de 1999 à 2016.

Le bilan moral et le rapport d'activités sont approuvés à l'unanimité

Bilan financier : Il est présenté par Philippe Chailan, trésorier.

Le bilan positif de 2016 s'élève à 12 128 €, regroupant le compte courant et le livret A.

Ce solde s'explique par le don de 1 200 € de l'association du gîte de Thorame-Basse, auquel s'ajoute la somme de 3 690 € reversée par la municipalité, produit de la vente du livre *Thorame-Basse dans la Grande Guerre* édité en 2014.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Élection du nouveau Conseil d'administration :

Sont candidats Marcel Boyer, André Bresson, Philippe Chailan, Jakline Eid ; Jean Kints, Yvette Miguel, Geneviève Pougnet, Alain Roux, Martine Simon.

Après décision à l'unanimité, le vote se fait sur la liste complète.

Résultat du vote : 12 bulletins positifs et 1 vote blanc.

Les neufs membres du CA sont élus à la majorité des voix.

Programme prévisionnel 2017-2018 :

Saint Thomas et Piégut : Invitation à l'initiative de la municipalité de Mr Dupuis, directeur du service archéologique départemental, pour visiter ces deux sites et avoir son avis scientifique. Sa conférence est officialisée pour le 11 novembre.

La tour de Piégut nécessite une intervention de consolidation urgente. La municipalité est en négociation avec l'ONF qui est propriétaire du terrain.

Sont envisagées l'étude et la restauration des peintures de la chapelle Saint Thomas ; il est souhaité que le toit de l'église de Château-Garnier soit couvert de tuiles en écaille.

Les thèmes de recherches à entreprendre : la gestion de l'eau (le canal de La Bâtie) et l'électrification de la commune.

Le président :
Marcel Boyer

Le trésorier :
Philippe Chailan